



GoldShield^{MC}

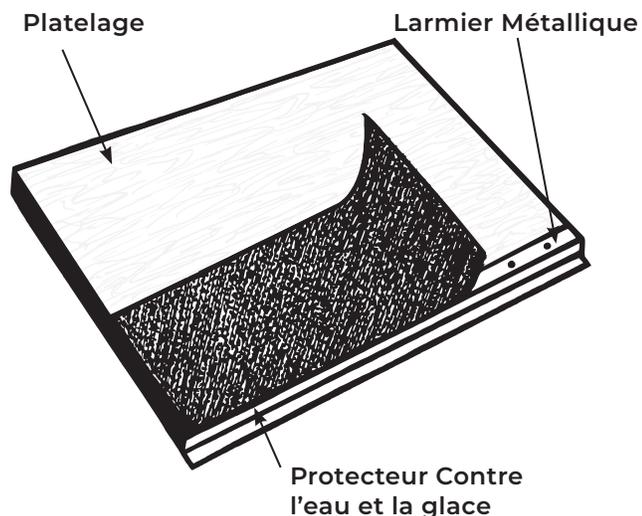
ICE AND WATER PROTECTOR

Directives de pose

FRENCH

MESSAGE IMPORTANT • À LIRE : NOTE : Les produits doivent être installés correctement car ils ne sont conçus que pour ces applications. Nous déclinons toute responsabilité relativement aux infiltrations ou aux problèmes résultant de l'installation inadéquate du produit, D'une négligence durant la préparation de la surface à couvrir ou du non-respect des exigences des normes minimales en matière de biens immobiliers (minimum property standards) relatives à la ventilation. Avant d'installer ces bardeaux selon les instructions figurant sur l'emballage, consulter tous les codes du bâtiment pertinents ainsi que les normes minimales en matière de biens immobiliers. Soyez vigilants lorsque vous empilez les paquets de bardeau sur un toit en pente.

ÉTAPES 1-4



ÉTAPE 1 :

PRÉPARATION DU PLATELAGE : Le platelage doit être lisse, ferme, propre, sec et cloué sécuritairement. Les panneaux de bois le constituant doivent être conçus pour une application extérieure, conformément aux exigences du code du bâtiment. L'épaisseur minimale est de 9,5 mm (3/8 po) pour le contreplaqué, et de 11 mm (7/16 po) pour les panneaux de copeaux orientés. La pose de bardeaux d'asphalte sur un support en bois de construction (incluant la planche et la planche à feuillure) n'est pas recommandée, car elle peut entraîner un problème de gonflement, non couvert par la garantie limitée applicable aux bardeaux d'asphalte.

ÉTAPE 2 :

LARMIER LE LONG DE L'AVANT-TOIT : Le long de l'avant-toit, installez les larmiers directement sur le platelage en espaçant les clous d'environ 305 mm (12 po.)

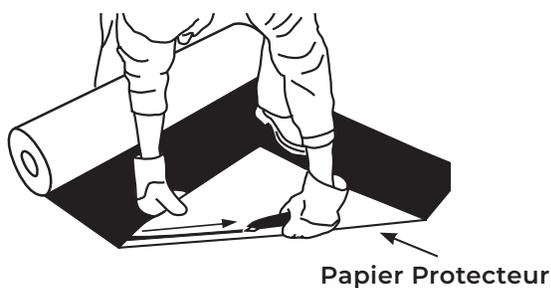
ÉTAPE 3 :

PROTECTION DE L'AVANT-TOIT : Appliquez une protection d'avant-toit comme le Protecteur contre la glace et l'eau IKO StormShield®, en respectant les exigences du code du bâtiment ainsi que les directives de pose du fabricant. Le protecteur doit déborder de l'avant-toit de 6.35 mm à 19 mm (1/4 à 3/4 po) et remonter sur le toit jusqu'à au moins 610 mm (24 po) au-delà de la paroi intérieure du mur.

ÉTAPE 4 :

Coupez la membrane en longueurs de 3 m à 4,5 m (10 à 15 pi) et enrroulez-les.

ÉTAPE 5



ÉTAPE 5 :

Coupez soigneusement le coin de la pellicule de protection à 45 degrés, tel qu'illustré. **ATTENTION DE NE PAS COUPER LA MEMBRANE.** Retirez la pellicule pour exposer l'adhésif de ce coin, qui tiendra le matériau en place pour commencer l'installation.

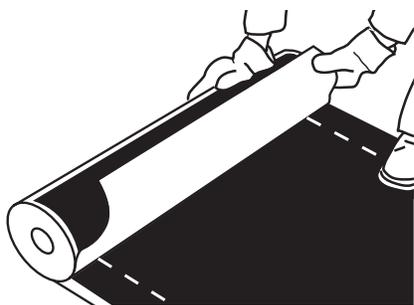
ÉTAPE 6



ÉTAPE 6 :

Soigneusement, entaillez la pellicule sur le dessus du rouleau, tel qu'illustré. **ATTENTION DE NE PAS COUPER LA MEMBRANE.**

ÉTAPE 7



ÉTAPE 7 :

Pelez environ 15 cm (6 po) de la pellicule afin d'exposer l'adhésif. Pelez dans le sens opposé au déroulement de la membrane.

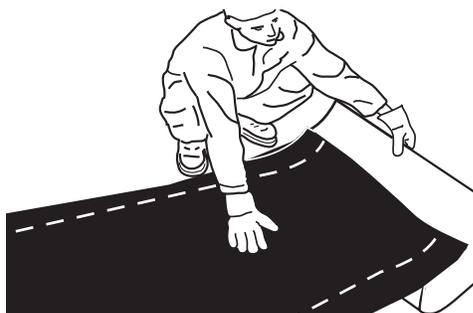
ÉTAPE 8



ÉTAPE 8 :

Tirez sur la pellicule protectrice dans la même direction que le déroulement de la membrane, en pressant cette dernière sur le platelage pour qu'elle y adhère. Évitez de former des plis.

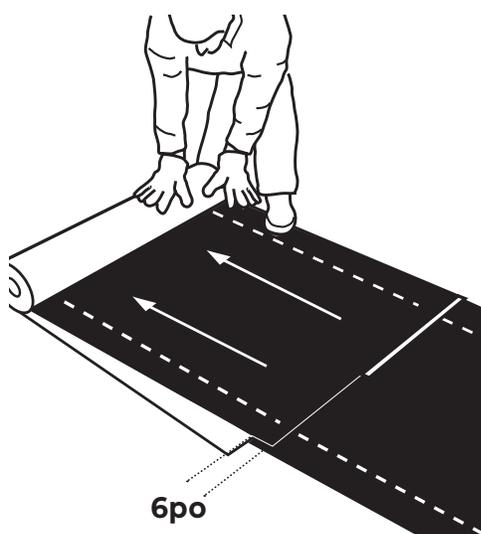
ÉTAPE 9



ÉTAPE 9 :

Une fois la membrane en place, retournez au début de la bande pour retirer la section de pellicule restante.

ÉTAPES 10-11



ÉTAPE 10 :

Déroulez la bande suivante en la faisant chevaucher la première sur 152 mm (6 po). Ne retirez pas la pellicule tout de suite. Déroulez la membrane sur 1 à 2 m (3 à 6 pi), puis répétez les étapes 5 à 9.

Si deux rangs sont nécessaires, le second doit recouvrir la bande de chevauchement du premier.

ÉTAPE 11 :

Les chevauchements de bouts doivent être d'au moins 15 cm (6 po), roulés pour en assurer l'adhésion et être éloignés d'au moins 61 cm (24 po) de ceux du rang précédent.

SUR LES ZONES DU TOIT À FAIBLE PENTE : Couvrez toute la zone à faible pente de Protecteur contre la glace et l'eau GoldShield, en respectant les chevauchements indiqués ci-dessus. Posez ensuite les bardeaux avec leur pureau habituel.

NOUES ET FAÎTES : Taillez la membrane en bandes de 1,2 m à 1,8 m (4 à 6 pi) de longueur. À la noue, commencez au point le plus bas du toit et progressez vers le haut, en faisant chevaucher chaque bande d'au moins 15 cm (6 po) sur la précédente. Retirez la pellicule protectrice et centrez la feuille sur la noue ou le faîte. Couvrez et pressez en place à partir du centre vers l'extérieur. La membrane ne doit pas être laissée exposée sur une noue ouverte.

PROTECTION CONTRE LES DIGUES DE GLACE :

La membrane doit être posée de manière à couvrir une section plus large que celle où risque de se former une digue de glace, et s'étendant au moins 61 cm (24 po) au-delà de la face intérieure du mur extérieur.

LARMIERS : Les larmiers doivent être situés sous la membrane aux avant-toits et par-dessus la membrane aux rives.